

Introduction

Marie BASSI, Pauline BRÜCKER, Olivier CLOCHARD,
Hélène LE BAIL et Clara LECADET

Alors que le contrôle des migrations est devenu un enjeu politique majeur qui ne cesse d'alimenter les discussions et les réformes aux niveaux national et international, les exilé-es sont absent-es de ces débats qui les visent pourtant en premier lieu. Leur part d'autonomie, leurs engagements et les actions collectives qu'ils et elles mènent pour défendre leurs droits, sont généralement méconnus et/ou invisibilisés. À rebours de ce traitement qui marginalise leurs voix, cet ouvrage entend restituer aux personnes exilées leur capacité d'agir et témoigner de la diversité de leurs modes d'engagement, de résistance et de mobilisation, ainsi que de la recomposition inévitable de leur rapport au politique dans l'expérience de la migration. En mettant ainsi en avant la pluralité des luttes en exil, cet ouvrage définit les exilé-es comme des sujets politiques à part entière. Le terme d'« exilé-e » nous permet ici de nous affranchir des catégories administratives d'usage et fait ainsi référence à toute personne en situation de migration ayant quitté son pays d'origine. Chaque contributeur et contributrice de cet ouvrage a été invité-e à s'en saisir, sauf lorsqu'il était préférable de maintenir un terme propre au terrain et aux luttes étudiées. Les contributions rassemblées dans cet ouvrage s'appuient sur des enquêtes ethnographiques

menées depuis les années 2010, dans l'espace méditerranéen élargi. Ancrées dans différentes disciplines des sciences sociales, elles analysent toutes à leur façon les modalités du rapport au politique que les personnes entretiennent ou construisent dans l'espace-temps de l'exil.

La figure politique de l'exilé·e

Les représentations sociales, politiques et médiatiques de l'exilé·e sont diverses et parfois antagonistes. Elles ont cependant en commun le fait de véhiculer une image dépolitisée et passive des personnes, contre laquelle cet ouvrage se positionne.

La construction de la figure de l'étranger·ère oscille historiquement, juridiquement et politiquement entre menace et vulnérabilité. Sa perception comme une menace et une potentielle source de déstabilisation s'ancre dans l'histoire des États-nations qui ont construit l'étranger·ère comme un·e autre, distinct·e du·de la national·e et du·de la citoyen·ne (Noiriel, 1999 ; Haddad, 2009 ; Lewis, 2010 ; Diaz, 2014). Sa perception comme vulnérable est le produit de la législation internationale et des discours de défense des droits des migrant·es, qui en font une victime de conflits et de régimes violents, et un objet de l'aide humanitaire. Ces représentations antagonistes montrent en réalité l'intrication et la complémentarité entre un ordre politique et un ordre humanitaire dont les effets croisés ont contribué à faire de l'exilé·e un sujet perçu comme dépourvu d'agentivité politique (Agier, 2003 ; Fischer, 2013 ; Andersson, 2014). L'hyperpolitisation de la figure de l'étranger·ère dans la structure historique des États-nations va ainsi de pair avec sa quasi-exclusion de la sphère de la participation politique (Haddad, 2009). Le droit international des réfugié·es, acté dans la Convention de Genève de 1951, tout en se portant garant de leur protection, stipule qu'ils et elles ne doivent pas s'engager dans des actions politiques déstabilisatrices¹. Dans un esprit similaire, les

1. Voir le chapitre 1 « Dispositions générales » relatif à la convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés (et de son protocole de 1967) et la Convention de l'Union africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique (1969).

camps de réfugié-es créés et administrés par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ou ceux installés aux frontières de l'Europe sont conçus comme des lieux apolitiques où l'existence de formes de représentation et de participation propres aux réfugié-es est occultée (Holzer, 2012 ; Lecadet, 2016a). La production de la figure de l'étranger-ère comme menace et problème par les États ou comme vulnérable et sujet humanitaire par le droit international passe par conséquent par sa dépolitisation.

À cela s'ajoutent les restrictions drastiques d'accès aux espaces politiques nationaux dans lesquels les personnes étrangères vivent et la privation conséquente d'une grande partie des droits sociaux et politiques conférés par la citoyenneté. D'un côté, les voies d'accès à la naturalisation sont extrêmement variables selon les contextes nationaux, et leur possibilité de participer à la vie politique est souvent très faible, voire inexistante dans les pays où ils et elles résident. De l'autre, du fait de leur exil, les personnes sont souvent coupées d'une inscription politique dans leur pays d'origine, ce qui marginalise leur participation. Du reste, la multiplicité de catégories, institutionnelles ou non, aux effets souvent stigmatisants et essentialisants – demandeur-euses d'asile, réfugié-es, étudiant-es étranger-ères, travailleur-euses temporaires, clandestin-es, illégaux-gaux, passeur-euses –, contribue à éclipser la question de leur agentivité.

Pourtant, les mobilisations menées par les exilé-es pour faire valoir leurs droits dans leur pays de résidence ou de transit, comme leur implication, à distance, dans la politique de leur pays d'origine sont variées, révélant un angle mort des représentations et des recherches en sciences sociales, alors même que les situations de relégation sociale et politique vécues par de nombreux-ses exilé-es apparaissent comme des lieux emblématiques de dissensus et de subjectivation politique (Rancière, 1995).

Face à ce constat, cet ouvrage entend précisément interroger les différents rapports au politique produits et refaçonnés par l'exil, c'est-à-dire la façon dont l'expérience de la migration influence les représentations politiques, les incitations à l'engagement et les

formes de participation. Ce lien entre trajectoires migratoires et sociopolitiques est interrogé dans un contexte particulier de durcissement du régime des migrations depuis plusieurs décennies : allongement des parcours migratoires, multiplication des lieux d'enfermement et des lieux de vie sur la route, complexification des démarches administratives, fragilisation et réversibilité des statuts, etc. Si le contexte politique a ainsi accru la difficulté d'obtenir un titre de séjour et multiplié les motifs de mobilisation, les réseaux sociaux ont aussi permis de renouveler les répertoires d'action durant les trajets migratoires et dans les pays d'accueil, et de réduire la distance avec les pays d'origine. Par conséquent, ce sont à la fois les luttes pour le droit à la mobilité et les soulèvements à distance vis-à-vis de la terre d'origine qui semblent se recomposer dans de nouvelles dynamiques transnationales.

En s'intéressant à la diversité de ces situations migratoires et politiques, cet ouvrage défend une vision résolument décroisée des parcours ainsi que des mobilisations et des engagements. Ce décroisement est catégoriel d'abord, car il vise à penser des luttes disparates et à reconstruire la figure de l'étranger-ère comme actrice et acteur politiques, par-delà la très grande diversité des catégorisations administratives et émiques (c'est-à-dire produites et utilisées par les personnes concernées, notamment dans les luttes) de réfugié-e, immigré-e, travailleur-euse migrant-e, sans-papier-ère, dubliné-e, retenu-e, etc. Le décroisement est géographique ensuite, car il permet d'observer des luttes diverses en cherchant à abolir la frontière rigide entre analyses du politique dans le Nord et le Sud global. Il est *temporel* enfin, car il permet de penser l'évolution des dispositions à l'engagement sur le temps long, depuis les pays de départ, les pays traversés où le « transit » prend de plus en plus la forme d'années de résidence sur place, jusqu'aux pays de destination.

L'intérêt pour ces formes plurielles de politisation est issu de deux constats. Un premier constat, empirique, porte sur l'invisibilité de ces luttes, alors qu'il y a une multiplication des formes et des lieux de contestation aux frontières, dans les camps formels

et informels, dans les lieux de rétention administrative, et une circulation croissante d'informations, voire de répertoires d'action (occupations, sit-in, manifestations, grèves de la faim, mots d'ordre, plaidoyers, etc.), entre différents lieux et par le biais des réseaux sociaux. Par exemple, si la crise de l'accueil de 2015 au sein de l'Union européenne (Lendaro, Rodier et Vertongen, 2019) a placé sur le devant de la scène un certain nombre d'initiatives politiques et associatives cherchant à promouvoir une politique d'accueil², les actions des exilé-es sont demeurées largement invisibles. Le second constat est de nature théorique. La façon d'appréhender la politisation de ces hommes et de ces femmes ne permet pas de trouver les outils nécessaires pour comprendre ce que l'exil fait au rapport au politique. La première limite tient dans la prépondérance des travaux menés sur les « soutiens » – en général des nationaux – aux luttes pour la défense des droits des exilé-es (Siméant, 1998 ; Pette et Eloire, 2016 ; Pette, 2019 ; Lendaro, 2018 ; Bassi, 2018 ; Coutant, 2018 ; Cantat, 2019 ; Schwiertz et Schwenken, 2021 ; Panter-Brick, 2021). Dans une perspective similaire, des études se sont intéressées aux effets politiques du renforcement des frontières sur l'engagement de certains groupes professionnels, d'associations, de juristes ou d'autres actrices et acteurs de la société civile en faveur de la cause des migrant-es (Ashar, 2017 ; Lendaro, Rodier, Vertongen, 2019 ; Lamarche et Philippe, 2022 ; Pette, 2023). La centralité donnée aux militant-es – citoyen·nes et/ou professionnel·les – engagé·es dans la cause de l'autre, participe indirectement de l'invisibilisation de la figure politique de l'exilé·e et contribue à les représenter comme dépourvu·es de ressources et de savoirs nécessaires à l'action politique (Brücker, Veron et Vertongen, 2019). Si le mouvement des sans-papier·ères en France dans les années 1990 a donné lieu à des analyses des mobilisations des migrant-es engagé·es dans la lutte, et non plus des seuls sou-

2. À l'instar du mouvement transnational Refugee Welcome, d'associations et de collectifs créés en France à la suite de ces arrivées (BAAM, Singa, RESOME, etc.), ou d'initiatives mises en place par les autorités locales (voir Flamant et Lacroix, 2021).

tiens (Diop, 1997 ; Cissé, 1999), et à une reconnaissance de leur agentivité pour repenser les conditions de la citoyenneté (Balibar, 1999 ; Blin, 2005b), il n'en reste pas moins que l'idée d'une possible autonomie politique des exilé-es n'a émergé que tardivement. À partir des années 2000, des travaux commencent à s'intéresser aux processus micro ou infrapolitiques à l'œuvre dans les parcours migratoires (De Genova et Tazzioli, 2018), c'est-à-dire à la manière dont les expériences, les savoirs et les apprentissages partagés des exilé-es contribuent à la mise en œuvre d'une aspiration collective à la mobilité et au franchissement des frontières.

La deuxième limite de la littérature existante tient dans la fragmentation des luttes politiques des exilé-es en sous-champs, à partir des statuts et des catégories administratives, des répertoires mobilisés ou encore des espaces politiques (pays d'accueil ou d'origine). Ce morcellement entrave la possibilité de constituer les mobilisations en exil comme un objet de recherche à part entière (Brücker, Veron et Vertongen, 2019). Un premier groupe de travaux, ancré dans la sociologie des mobilisations et de l'action collective, ainsi que dans les études de la diaspora et des pratiques transnationales, aborde la question des étranger-ères militant-es, du déplacement de leurs luttes ou encore de la transnationalisation des mouvements politiques (Dufoix, 2002 ; Massicard, 2013 ; Zederman, 2018 ; Müller-Funk, 2019 ; Koinova, 2021 ; Bentz et Guyot, 2022 ; Bassi, Brücker et Franck, 2022). Un second groupe de travaux s'intéresse aux mobilisations des descendant-es d'immigré-es, en lien étroit avec les luttes anti-racistes et les mouvements décoloniaux (Boubeker, 2013 ; Hajjat, 2014 ; Chuang et Le Bail, 2022). Un troisième groupe de recherches traite des rapports entre migration, travail et mobilisation ; ancrées dans une sociologie du travail et du syndicalisme, elles analysent les luttes des travailleur-euses migrant-es et en particulier les grèves du travail (Veron, 2017 ; Barron *et al.*, 2011 ; Chuang, 2018). Un corpus s'est également constitué autour des luttes menées dans et autour des camps de réfugié-es, questionnant la façon dont ces espaces contribuent à leur politisation (Turner,

2005 ; Agier, 2009). Progressivement, la question du rapport au politique des exilé-es, vis-à-vis des enjeux migratoires et non de la seule politique de leur pays d'origine, s'est ainsi étoffée en élargissant les espaces étudiés aux camps dans les pays européens (Rygiel, 2011 ; Lendaro, 2015 ; Akoka, Clochard et Tcholakova, 2017) ainsi qu'aux espaces non européens d'accueil (Brücker, 2020) ou aux pays d'origine après l'expulsion (Lecadet, 2016b, 2023). Au croisement de ces différentes dynamiques, la figure de l'étranger-ère est envisagée à travers le prisme de son autonomie politique et de sa capacité d'agir, esquissant ainsi les lignes d'un nouvel objet de recherche (Isin et Nielsen, 2008 ; Nicholls, 2013b ; Ataç, Rygiel et Stierl, 2017 ; Stierl, 2019).

Peu de travaux posent un regard transversal sur les trajectoires fragmentées de politisation entre pays d'accueil, pays de transit et pays d'origine dans le temps long, sur la variété des espaces traversés au cours des périple migratoires et sur la pluralité des statuts. Peu cherchent à croiser les engagements dans et hors du champ politique institué, ou à étudier des engagements infrapolitiques (Scott, 1990) et des formes de résistance qui ne se donnent à voir que par une ethnographie attentive aux discours et aux actes prononcés et effectués à l'ombre des puissant-es.

Ce sont ces angles morts que cet ouvrage cherche à explorer, à la fois sur un plan empirique et théorique, pour enrichir un paysage éditorial où l'on recense encore peu de recherches sur les engagements politiques propres aux exilé-es.

L'espace-temps de la politisation en exil

Cet ouvrage propose ainsi de décloisonner le regard posé sur le rapport des exilé-es au politique ; d'une part en mettant en lumière leurs mobilisations en tant que non-nationales et non-nationaux, au-delà des catégories administratives assignées, d'autre part en prenant en compte la pluralité des lieux à travers lesquels les personnes passent et vivent en exil, et le temps long de ces expériences. Ce rapport longitudinal et transnational au politique est analysé

par le biais d'enquêtes menées dans les pays de départ, de transit et d'accueil, afin de ne pas réduire les expériences à celles du pays d'origine ou du pays d'arrivée et d'appréhender les trajectoires sociopolitiques comme un continuum à la fois géographique et temporel.

L'exilé-e, la politisation et l'espace-temps sont les trois notions qui structurent la réflexion collective sur la politisation par et dans l'exil.

De nombreux débats ont lieu sur les enjeux de terminologie relatifs au fait migratoire, à la fois pour caractériser les politiques institutionnelles et les sujets soumis à leur emprise. L'effort pour s'affranchir des catégories imposées par les politiques migratoires et pour mettre à distance la « pensée d'État » qui fragmente la condition d'exilé-e, permet de rapprocher des luttes qui sont d'ordinaire dissociées (par exemple les luttes des demandeuses d'asile au Caire ou des travailleuses sexuelles chinoises à Paris présentées dans cet ouvrage), alors même qu'elles participent, par-delà leurs spécificités contextuelles, à une matrice commune de l'exil et des mobilisations. En ayant recours au terme d'exilé-e, il s'agit donc d'introduire une distanciation critique vis-à-vis de la terminologie juridique institutionnelle et de penser, avec un terme générique qui n'est pas un produit de catégorisations administratives, juridiques et politiques, une condition sociopolitique partagée. Dans certains chapitres de l'ouvrage, le terme d'exilé-e est délaissé au profit d'expressions émiques, produites par les acteurs et actrices en lutte, donnant à voir la façon dont la production de catégories sociales et nominales, ou le réinvestissement de catégories administratives existantes, peuvent faire l'objet de processus d'appropriation, de détournement ou de résistance par les individus ou les groupes d'exilé-es.

La notion de « politisation » est quant à elle entendue comme le processus par lequel les individus entretiennent un rapport à l'ordre social et aux faits politiques, ou peuvent chercher à rendre politique, c'est-à-dire discutables voire conflictuelles, des dimen-

sions autrement dépolitisées du monde social. Nous comprenons ainsi cette notion dans son acception large, soit comme un processus fait de ruptures, de continuités et de circulations, sensible aux effets d'expériences sociales longitudinales et transnationales, et recouvrant donc une diversité d'espaces et de temporalités (Aït-Aoudia, Bennani-Chraïbi et Contamin, 2011). Au risque d'un usage élastique de la notion (Déloye et Haegel, 2019), cette conception de la politisation dépasse, sans les exclure, les rapports que les individus entretiennent avec la sphère institutionnelle et le champ politique professionnel. Elle inclut non seulement les formes symboliques et pratiques du rapport à l'État, à ses institutions et aux identifications sociales, mais aussi les formes non conventionnelles d'action politique. C'est en reconnaissant la politique au-delà de ses formes instituées, dans l'auto-organisation et les pratiques infra-politiques, que l'on peut penser les capacités de réponse, de résistance, de contournement, d'adaptation et d'innovation des exilé-es. Parce que ces mobilisations s'inscrivent souvent dans des stratégies et des tactiques de survie au quotidien (de Certeau, 1990) et se développent dans des situations de liminalité sociale et politique (frontières des États-nations, camps, ghettos urbains, etc.), elles permettent de réfléchir à la notion de politique dans ses formes non institutionnelles et à des processus politiques émergents.

Enfin, la notion d'« espace-temps » permet d'envisager une double dimension transnationale et longitudinale de la politisation propre à l'expérience de l'exil. Si la dimension transnationale est inhérente à l'étude des migrations, l'approche du rapport au politique en migration s'est longtemps réduite à l'étude des liens entre un « ici » et un « là-bas ». *A contrario*, cet ouvrage analyse comment une pluralité de lieux vécus conditionne le passage au registre politique. Comment la confrontation à une diversité de systèmes politiques, de conditions de vie, de champs politiques et militants, affecte-t-elle, en formant des strates d'expériences politiques, les trajectoires individuelles ? Cette approche va de pair avec la volonté d'aborder la politisation dans la durée, afin d'observer

comment l'engagement, en particulier au sein de populations initialement non politisées, se reconfigure dans le temps et dans les lieux de l'exil.

Cette ambition rejoint l'effort de décloisonnement catégoriel, géographique et temporel mentionné précédemment, alors même que les études migratoires sont encore très marquées par les biais du nationalisme méthodologique (Wimmer et Glick Schiller, 2002), c'est-à-dire cloisonnées dans les limites de l'État-nation et de ses catégorisations juridiques et politiques. Or l'étude des processus de politisation et de subjectivation politique en exil déborde le cadre des frontières et recouvre des territorialités multiples. Elle demande de mettre en regard les parcours d'exil dans les pays d'accueil non seulement avec les formes de regroupement et de mobilisation qui prennent place dans le pays d'origine, avant le départ ou dans la phase du retour, mais aussi tout au long des itinéraires migratoires. Il s'agit également de penser le rapport au politique au-delà de la distinction établie entre « démocraties libérales » et « régimes autoritaires » qui vient corseter l'appréhension des modes d'agir – des actions collectives qui seraient visibles dans les espaces démocratiques, des actions impossibles (ou presque) dans les espaces autoritaires. Il s'agit en outre de s'extraire autant que possible de la dichotomie Nord/Sud qui cloisonne souvent les travaux en sociologie politique, en géographie ou en anthropologie. Enfin, cette approche par l'espace-temps permet de contribuer à un nouveau champ de recherches qui s'intéresse au rôle du temps long et de l'attente dans la construction du monde social (Hage, 2009 ; Janeja et Bandak, 2018). Souvent analysée comme un facteur de soumission à l'autorité d'une puissance gouvernante (Auyero, 2012), l'attente est aussi un moment de subjectivation politique, d'apprentissage et de reconfiguration des savoirs, des représentations et des pratiques (Jacobsen, Karlsen et Khosravi, 2021). En s'intéressant au temps long de l'exil, il s'agit de se démarquer des études qui ont assimilé ce temps « étiré » à un temps vide, pour l'envisager au contraire comme un temps « plein » et comme une séquence de reconfigu-

ration des subjectivités individuelles et collectives (Allioua, 2009 ; Felder, 2016 ; Schmoll, 2020).

Organisation de l'ouvrage

La première partie, intitulée « Confrontation au régime migratoire et politisation : vivre aux frontières et dans les camps », est consacrée aux processus de politisation à l'intérieur des espaces institutionnalisés du gouvernement des migrations et de l'asile. Il s'agit ici de penser la façon dont l'expérience même de la migration et de la confrontation aux politiques migratoires, aux frontières et aux lieux de rétention administrative et de passage, contribue à la politisation des individus. Les différentes formes de la gouvernance des migrations constituent dans cette optique un facteur de politisation en soi des populations en exil.

Cette première partie décrit la façon dont les interactions avec les organisations politiques et humanitaires jouent un rôle déterminant dans les processus de socialisation et de politisation, comme le montrent les chapitres de Pauline Brücker sur les tactiques développées par les femmes soudanaises au Caire en attente de l'obtention du statut de réfugié-e et de leur réinstallation par le HCR, et d'Eleftheria Koutsoumpa sur l'auto-organisation des réfugié-es dans le camp de Lesbos en Grèce. Dans un esprit similaire, le chapitre de Tony Rublon sur le rôle du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) dans l'organisation du camp de Lavrio en Grèce montre que, dans des espaces créés par les États et les organisations internationales, se forment des réseaux qui contribuent à la création de nouvelles solidarités politiques et qui ont une fonction centrale dans la mise en œuvre et la poursuite des itinéraires migratoires. Enfin, le chapitre de Charlotte Watelet révèle comment le camp est devenu un lieu d'ancrage identitaire et mémoriel pour les Kurdes syrien-nes réfugié-es au Kurdistan irakien.

La deuxième partie, intitulée « D'un pays à l'autre : circulations et temporalités des engagements », s'intéresse à l'institutionnalisation, à la recomposition et au délitement des mobilisations, et sug-

gère l'existence d'un continuum entre les luttes de l'immigration et les luttes diasporiques, c'est-à-dire les combats menés dans les pays d'accueil sur des enjeux politiques relatifs aux pays d'origine. Si ces deux domaines ont longtemps fait l'objet de travaux distincts, il s'agit de penser ici leur articulation et de comprendre comment se reconfigurent, dans le temps de l'exil, les ressources militantes et les représentations politiques et comment évoluent les engagements vis-à-vis du pays d'origine, du pays d'accueil, et de causes transnationales et intersectionnelles. En effet, les engagements circulent entre les territoires et les causes politiques, s'alimentent, et produisent des trajectoires militantes complexes.

Mathilde Zederman analyse ainsi les temporalités longues et discordantes des mobilisations tunisiennes en France sur quatre décennies, la structuration politique de groupes en exil et les allers-retours entre les mobilisations dans les pays d'origine et de résidence. Mais ce processus d'ancrage et de structuration de mouvements dans le temps, et de la constitution de l'exil comme un référent identitaire, n'est pas univoque. Comme le décrivent dans leurs chapitres Léo Fourn, sur le devenir des exilé-es syrien-nes, et Thomas Posado, sur celui des exilé-es vénézuélien-nes à Madrid, l'exil peut aussi devenir, avec le temps, synonyme de démobilisation et de désenchantement militant. Les engagements politiques initiaux évoluent et peuvent se muer en actions humanitaires et en interventions dans le champ associatif et social. En outre, les diverses formes d'engagement et de politisation circulent et se recomposent non seulement en fonction des sociétés d'accueil, de leurs politiques et de la place donnée aux exilé-es, mais aussi des contingences politiques dans les pays d'origine. Marie Bassi montre que la politisation des Soudanais-es en France s'ancre dans la confrontation à des dispositifs de contrôle, de sélection et d'exclusion liés aux politiques migratoires, tout en s'inscrivant dans une lutte contre le régime en place au Soudan et en soutien au soulèvement révolutionnaire. Mais les recompositions des engagements dans l'exil vont au-delà d'un simple partage entre pays d'immigration et pays d'origine et peuvent s'inscrire dans des

causes transnationales, comme les luttes intersectionnelles décrites par Ophélie Mercier, qui analyse le « devenir étrangère » de deux artistes égyptiennes à Berlin, confrontées à la dualité de l'ostracisation en Égypte et de l'expérience de racisées en Allemagne.

La troisième partie, intitulée « Politisation des exilé-es, politisation des sociétés d'accueil », opère un retour critique sur les travaux consacrés aux mobilisations citoyennes dans les sociétés d'accueil et à leur rôle dans la production d'une cause des exilé-es, en soulignant cette fois les transformations opérées par les mobilisations et les actions des exilé-es sur les mouvements citoyens et sociaux des pays d'accueil. Sont mises en évidence les interactions complexes que suscite la politisation des exilé-es avec les sociétés civiles des pays d'immigration. À rebours du prisme dominant sous lequel les citoyen·nes soutenant les mobilisations des étranger·ères participent de leur politisation, cette partie analyse comment des mobilisations initialement cantonnées à des cercles d'exilé-es s'élargissent et sensibilisent des groupes militants locaux à ces causes, ou encore comment les mobilisations des étranger·ères font évoluer le cadrage des mouvements sociaux. Les exilé-es deviennent ainsi des vecteurs de la politisation d'autrui, et non pas seulement les bénéficiaires des ressources de celles et ceux qui s'engagent à leurs côtés. De plus, le lien établi avec les exilé-es entraîne parfois une politisation qui dépasse les seules questions migratoires et vient toucher par exemple aux enjeux politiques dans leurs pays d'origine.

Le chapitre de Rémi Carcelès analyse ainsi comment les relations entre les entrepreneurs kurdes de la cause kurde et leurs soutiens ont permis le ralliement des élites intellectuelles françaises, qui deviennent des relais importants de ces mobilisations autant qu'elles favorisent en retour la structuration des groupes d'exilé-es. Ces relations entre militant·es exilé-es et soutiens ne sont cependant pas sans tension ni conflictualité ; elles introduisent des hiérarchies et des rapports de force au sein des mobilisations, que Youri Lou Vertongen analyse dans son chapitre sur le mouvement sans-papiers belge. Hélène Le Bail et Ya-Han Chuang montrent en

outre que le passage à l'action collective des immigrées chinoises en France vient nourrir les pratiques et savoirs des syndicats et des associations du pays d'installation. Au contraire, le chapitre d'Olga Bronnikova sur l'engagement d'exilé-es russes en Géorgie avant et après le début de l'invasion russe en Ukraine vient souligner le peu de coopération avec la société locale et tente d'expliquer le repli politique des Russes dans ce pays. Enfin, en revenant sur l'usage, dans les travaux sur les migrations, de la notion de « subjectivation politique » développée par le philosophe Jacques Rancière, le chapitre d'Alison Bouffet ouvre une réflexion générale sur les possibilités transformatives de la politisation des exilé-es pour les pays d'installation.